



Aux USCBA de la Nouvelle Aquitaine

Aux Militants et responsables des syndicats

**Union Régionale CGT de la Construction, du Bois et  
de l'Ameublement Nouvelle Aquitaine**

Bordeaux, le 03 décembre 2025

Chers (es) Camarades,

Nous organisons un stage Cogétise-Cogitiel du 26 JUIN 2025 au 27 JUIN 2025 qui aura lieu aussi à la Bourse du travail à Bordeaux. Il est impératif que tous les syndicats aient des responsables en charge de l'orga et de la politique financière qui soient formés.

Rappel Cogitiel : c'est la base de données du Syndicat

Cogétise : sert à payer les cotisations aux structures

Vous trouverez le lien pour vous inscrire ici : [INSCRIPTION](#).

*Dès ton inscription, tu t'engages à participer au stage pendant sa durée.*

Tu trouveras ci joint les documents suivants :

- **Demande d'absence à envoyer 1 mois avant le début du stage à l'employeur soit avant le 26 Mai 2025.**

Pour l'URCBA CGT  
Le secrétaire

Denis Boutineaud (06 42 46 74 17)

**UNION REGIONALE CGT DE LA CONSTRUCTION, BOIS ET AMEUBLEMENT  
Nouvelle Aquitaine**

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205 44, COURS ARISTIDE BRIAND

33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email : [urcba.cgt.na@orange.fr](mailto:urcba.cgt.na@orange.fr)

<https://www.urcba-cgt-na.com>



**Votre demande de congé de formation économique, sociale et syndicale est à adresser, à votre employeur, dès que vous êtes d'accord et à minima 30 jours à l'avance.**

*Vous devez vous assurer que votre demande a bien été reçue, soit par un récépissé de son dépôt, soit en l'envoyant par lettre recommandée avec accusé de réception.*

*Le congé de formation économique, sociale et syndicale, est accordé sur demande des salariés. Il est de droit, sauf si l'employeur estime, après avis du Comité Social et Economique, que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise. **Tout refus doit être motivé et notifié à l'intéressé dans les huit jours qui suivent le dépôt de la demande.** En cas de litiges, le salarié peut saisir le conseil des prud'hommes statuant en référé.*

Nom et prénom du salarié

Adresse

Code Postal et Ville

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur de l'entreprise ou de l'établissement .....

Adresse

Code Postal et Ville

A....., le .... /.... /....

Objet : demande de congé de formation économique, sociale et syndicale

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Conformément aux articles L.2145-5 et suivants du Code du Travail, j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du 26 Juin 2025 au 27 Juin 2025, en vue de participer à une formation économique, sociale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

[Signature]

**UNION REGIONALE CGT DE LA CONSTRUCTION, BOIS ET AMEUBLEMENT  
Nouvelle Aquitaine**

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205 44, COURS ARISTIDE BRIAND

33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email : [urcba.cgt.na@orange.fr](mailto:urcba.cgt.na@orange.fr)

<https://www.urcba-cgt-na.com>



**UNION REGIONALE CGT DE LA CONSTRUCTION, BOIS ET AMEUBLEMENT**  
**Nouvelle Aquitaine**

BOURSE DU TRAVAIL - Bureau 205 44, COURS ARISTIDE BRIAND  
33000 BORDEAUX Tél/Fax :05-56-91-94-36 Email : [urcba.cgt.na@orange.fr](mailto:urcba.cgt.na@orange.fr)  
<https://www.urcba-cgt-na.com>

